

**ARRÊTÉ ETABLISSANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE
AU TITRE DE L'ANNEE 2025**

N°2025/01P

Le Maire de la commune de CAHAGNES,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la délibération n° 20241015-08 du 15 octobre 2024 relative à la détermination du taux de promotion d'avancement de grade,

Vu l'arrêté n° 2021/37P fixant les Lignes Directrices de Gestion à compter du 02 juillet 2021.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2025 est établi comme suit :

Avancement au grade de : ANIMATEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
HAY Joachim	Animateur principal de 2 ^{ème} classe	01/02/2025

Avancement au grade de : ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
LENOURRICHEL Séverine	Adjoint administratif	01/02/2025

Avancement au grade de : ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
POTTIER Francine	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	01/07/2025
ROCHER Virginie	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	01/07/2025

ARTICLE 2 : Le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de Gestion du Calvados qui en assurera la publicité, en application de l'article L.522-26 du Code Général de la Fonction Publique susvisé.

Fait à Cahagnes, le 07 janvier 2025

Le Maire,
Guillaume DUJARDIN.

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

